Groupe National de Presse

LA Nouvelle REPUBLIQUE

EDITION HEBDOMADAIRE

Prix : 250 FCFA

Directeur Général : Anasth wilfrid MBOSSA

Tél.: 06.665.33.98 / 06.996.19.06
www.lanouvellerepublique.cg

AR N° 002 du 22 Juin 2022 Siège : Centre National de Radio et de Télévision (CNRTV) Nkombo-Brazzaville-(République du Congo)

Le Premier Ministre, Anatole Collinet Makosso, ouvrant les travaux

1er Forum international sur le Partenanriat Public-privé

Le secteur privé à la rescousse du secteur public

P.5

P.8 Commerce

Flambée des prix de denrées alimentaires

un étalage des denrées alimentaires

P.7 Infrastructures

Une volonté de bâtir dans la paix et la stabilité

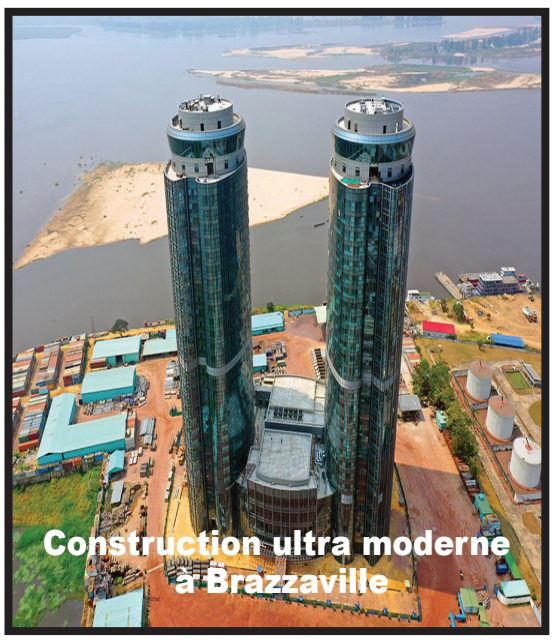

Construction ultra moderne à Brazzaville

Clarisse Opondzo

Clarisse Opondzo : 1ère congolaise entraîneuse d'un Club de handball en France

P.15

J'ai vu : lire page 14

Editorial : Se souvenir P.2

Editorial

Se souvenir

La République du Congo, pays hospitalier, havre de paix, accède à l'indépendance le 15 août 1960, après 70 ans de colonisation. Jusqu'aux heures de son accession à la souveraineté, notamment pendant la période pré-indépendance, Mfoa et ensuite Brazzaville, sa capitale s'apparentait vraisemblablement à un grand village. On l'appelait ville parce qu'elle a abrité la capitale de la France libre et de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). A l'évidence, la ville n'avait aucune vraie marque de la cité, les seules cases faisant sa fierté étaient les habitations des fonctionnaires coloniaux. Le reste du pays n'avait rien d'impressionnant en infrastructures. Mais, avec l'ambition effrénée d'écouler les matières précieuses de l'Afrique à l'occident, il fut construit du 6 février 1921 au 10 juillet 1934, le chemin de fer Congo Océan (CFCO) reliant Brazzaville à Pointe-Noire, sa façade maritime.

Le pays hérite de la colonisation un patrimoine structurel alarmant. Devant cette réalité, les dignes fils du pays prirent en mains le destin du pays en initiant un programme de développement dès l'accession à l'indépendance.Ainsi sur la base des partenariats fructueux, ils parviennent à construire certains édifices publics de haute facture au nombre desquels, le stade de Brazzaville et réinitièrent les unités de production pour stimuler la production nationale. Par ailleurs, un ambitieux plan quinquennal est lancé de 1982 à 1986, malheureusement, torpillé par les mesures drastiques imposées par le FMI et d'autres bailleurs de fonds internationaux et la chute des prix de matières premières, tels le bois, le pétrole, l'or, etc. Tout au moins des signaux de vie sont palpables, car l'élan national de construction a permis au pays d'enregistrer des réalisations importantes, notamment les immeubles du palais des congrès, la tour Nabemba et l'amorce du désen-clavement de l'arrière-pays avec la construction d'une grande partie des routes nationales 1 et 2.

à la faiblesse de l'économie due à la chute des exportations, va se greffer l'influence sociopolitique occidentale qui conduira le pays aux troubles politiques systémiques. Le Congo s'oblige à nouveau d'expérimenter le multipartisme, malgré l'expérience mitigée des années 1959. La nouvelle expérience multi-partiste prend son appui dans l'imbroglio tribaliste et revanchard au point où la République du Congo va à nouveau sombrer dans des troubles socio-politiques des années 1993, 1994 et 1997.

A la suite de ce passage tumultueux, le Congo, qui peut se prévaloir du règlement des conflits par lui-même, s'engage dans un processus grandiose de structuration, non seulement en vue d'effacer les stigmates des troubles socio-politiques qu'il a connu, mais aussi de s'arrimer à la modernité.

Sans risque de se tromper, de 2000 à 2022, le Congo n'a aussi jamais été structuré comme actuellement. Des milliers de kilomètres de routes bitumées, des milliers de kilomètres de routes ouvertes. Tous les chefs-lieux de départements et de districts disposent désormais de conditions adéquates de travail. L'industrialisation se détermine clairement au fur et à mesure. Les investisseurs se bousculent en quête d'un placement au Congo Brazzaville. Dans ce numéro, nous relaterons les grandes lignes des avancées structurelles du Congo après les indépendances, notamment après les affres de 1997.

La structuration est véritablement en marche et l'équilibre se précise. Qui pouvait croire aussi facilement que Pointe-Noire et Brazzaville devraient être reliées par la route et le Mayombe vaincu.

Il sied de rappeler qu'un homme a imprimé sa volonté contre toute obstination incrédule, pour matérialiser les choix. Le déroulé de l'histoire lui a toujours donné raison : Denis Sassou N'guesso. Il incarne une chance pour le Congo. Quel honneur ! Chacun de nous est tenu s'en souvenir en donnant le meilleur de soi-même.

Anas Willy

Ministère de la communication et des médias

Trois directeurs généraux installés

Le directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias, Antoine Oviebo, a procédé à l'installation officielle, le 1er juin dernier, à Brazzaville, des directeurs généraux sous tutelle dans leurs fonctions. Il s'agit de la directrice générale de l'Agence Congolaise d'Information (Aci), Olga Rachelle Mangouandza, du directeur général du Groupe National de Presse «La Nouvelle République », Anasth Wilfrid Mbossa, et du directeur général de la Radiodiffusion nationale, Modeste Elenga.

Pour faire face aux défis qui l'attendent dans sa nouvelle mission, le Directeur général Wilfrid Mbossa, après avoir remercié le Président de la République et le Gouvernement, a exhorté, dans son allocution, l'ensemble du personnel du journal « La Nouvelle République » à ne ménager aucun effort pour assurer son devoir : « Aux agents, journalistes et tous ceux qui font partie de la Nouvelle République, le temps de répit et d'hibernation est terminé».

Le Directeur général de La Nouvelle République, Anasth Wilfrid Mbossa

Le Directeur général de Radio Congo, Modeste Elenga.

En raison des initiatives de relance déjà engagées, avec l'ouverture du site Internet, il pense que le défi à relever, pour redorer le blason de la Nouvelle République, est énorme.

Il compte sur la détermination de son équipe, l'accompagnement des autorités et des partenaires pour que la volonté du chef de l'Etat de faire de ce Groupe National de Presse une véritable maison de la presse nationale se concrétise.

C'est à ce titre qu'il a pris l'engagement d'œu-vrer pour que toutes les éditions prévues par l'acte fondateur de la Nouvelle République soient opérationnelles, notamment le magazine, l'hebdomadaire, le quotidien et le sportif.

Modeste Elenga, qui succède à lui-même, après avoir assuré un intérim de six ans à ce poste de directeur général a, au cours de cette cérémonie solennelle, exprimé sa gratitude au président de la Répu-blique,Denis Sassou N'guesso, et au ministre de la communication et des médias, Thierry Lézin Moungalla.La directrice générale de l'Aci a, quant à elle, demandé aux agents placés sous sa direction de travailler pour la relance de cette agence. « Nous devons relancer l'Aci qui est confrontée à d'énormes difficultés. Elle est la pourvoyeuse de l'information, et si elle dépend des autres médias, c'est la pyramide renversée. Nous devons donc ramener l'Aci à sa place », a- t-elle souligné..

Dans son intervention de circonstance, le directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias a, pour sa part, appelé l'ensemble des agents de ce département au respect de la hiérarchie, et invité les journalistes à rejeter les fausses nouvelles et à s'assurer de l'exactitude de toute information avant de la publier.

Il sied de rappeler que les directeurs généraux de l'Aci, de la Nouvelle République et de la Radio-Congo ont été nommés lors du conseil des ministres du 5 mai 2022. Plusieurs postes vacants au sein du ministère de la communication et des médias restent encore à pourvoir.

La Directrice générale de l'Aci, Olga R. Mangouandza

Alain Roch Imbou

1er Forum International sur le Partenariat Public-Privé

Le secteur privé à la rescousse du secteur public

Il s'est tenu du 30 au 31 mai dernier, au centre international de conférence de Kintelé, le premier forum international sur le partenariat Public-Privé, sous le haut patronage du premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Plusieurs allocutions ont ponctué ce forum, à l'ouverture comme à la clôture. On notera entre autres celle du premier Ministre Anatole Collinet Makosso, par visioconférence, et celle de Denis Christel Sassou Nguesso, Ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé.

C'est devant un parterre composé des membres du gouvernement, des personnalités étrangères, des investisseurs nationaux et internationaux et des participants que s'est déroulé ce forum.

Dès l'entame des travaux, le Ministre de la coopération Internationale et de la promotion du partenariat public-privé a signifié à l'assistance que le président de la République, son Excellence Denis Sassou Nguesso, dans sa vision éclairée du développement du Congo, a décidé de faire du partenariat public-privé un mode de financement des projets.

Cette vision s'articule autour d'un financement innovant, l'acquisition de l'expertise nécessaire et de l'accélération de la diversification économique. Après avoir défini le contrat entre le secteur public et privé, le Ministre de la coopération Internationale a montré que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) compte 60 millions d'habitants et cela constitue une opportunité pour le Congo qui a 10 millions de terres arables, cultivables, alors que c'est seulement les 10% qui sont exploitées.

En second lieu, le Premier Ministre chef du gouvernement, par visioconférence a justifié que la problématique du partenariat public-privé comme mode de financement est plus sollicité dans le monde c'est parce que les Etats ont des grands problèmes dans le domaine financier. Ainsi pour améliorer le service public en quantité et en qualité sur toute l'étendue du territoire, le recourt au secteur privé est une nécessité. Dans plusieurs pays, l'Etat a connu de sérieux contre performances dans la gestion des unités de production des biens et des services.

Le secteur privé mobilise des financements et dispose d'outils de performance qui ne cessent d'améliorer et d'innover. A ce titre, le Congo fait du secteur privé une véritable source de financement, en référence au plan national de développement (PND) 2022-2026.

Ainsi pour garantir les investissements, un projet de la charte des investissements favorable au partenariat public privé est en chantier.

En plus, le Congo offre des conditions de paix et de stabilité qui garantissent la sécurité des investissements et l'amélioration du climat des affaires.

Enfin le premier Ministre chef du gouvernement a martelé que le secteur privé qui joue un rôle primordial, est un acteur important dans le développement durable.

C'est un maillon essentiel dans la mobilisation des financements et le Congo fait de la diplomatie économique son cheval de bataille.

Apres ces deux allocutions introductives, 9 panels (groupe de spécialistes rassemblés pour exposer leur points de vue respectifs, sur un sujet donné, devant un auditoire avec lequel des échanges sont prévus) ont commencé leurs exposés.

Le Premier Ministre, Anatole Collinet Makosso, ouvrant les travaux

Ces panels se focalisent sur :

- Comment rendre le climat des affaires attractif en République du Congo ;
- Relancer l'agriculture pour booster le développement économique ;
- Les zones économiques spéciales ou la clé de la modernité ;
- Arrimer les actions de développement à l'industrialisation ;
- L'exploitation des mines comme pilier du développement ;
- Capitaliser l'économie forestière à travers une politique de transformation des ressources ;
- Pérenniser la production des énergies pour soutenir les activités du développement ;
- Faire des transports un secteur porteur et attractif ;
- Rendre attractif la destination Congo.

Ces panels ont été animés par des investisseurs et hommes d'affaire internationaux et nationaux, des présidents d'entreprise et directeurs généraux, des Ministres, de l'énergie et de l'hydraulique Honoré Nsayi, du tourisme et de loisir, Mme Destinée Hermella Doukanga, sans oublier les éclairages ponctuels du Ministre de la Coopération Internationale et du partenariat Public privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

De tous ces exposés, il demeure que le Congo est une terre d'opportunité dans toutes les sessions précitées. La contribution des partenaires nationaux et internationaux est vivement souhaitée.

Denis Christel Sassou Nguesso, Ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé.

Le Congo dispose d'énormes potentialités inexploités dans le domaine touristique, de même pour les transports : aeriens, ferroviaires, routiers et navigable, énergétiques. Donc les indéniables, et c'est une invite au secteur privée.

Le Congo, une terre d'opportunités à l'investissement

Concernant la politique minière, le Congo est le premier modèle et l'état est porteur de 1% des opérations, les ressources en poly métaux sont indéniables et le nouveau code minier est attractif.

A coté de ces atouts, il y'a des difficultés majeures à savoir l'absence ou l'insuffisance d'infrastructures de transport (route, ponts, port minéralier). L'offre énergétique est insuffisante, le Congo dispose actuellement de 600 mégawatts alors que le déficit est de 1000 mégawatts. Les banques congolaises n'ont pas de capacité de soutenir le secteur minier, donc l'apport des capitaux étrangers est d'une nécessité impérieuse.

Le Congo dispose d'une potentialité d'exploitation de fer de 100 millions de tonnes et occupe la 3ème place au niveau mondial. Concernant les ressources humaines dans ce domaine, le Congo compte ouvrir une école de mines à vocation sous régionale. L'énergie étant le soubassement de toute activité économique, le Congo à l'énergie mais non disponible et l'appel aux investisseurs pour l'énergie (vert, hydraulique, solaire et éolienne, est lancé.

L'Agence Française de Développement (AFD) compte investir près de 300 millions de dollars dans ce secteur, pense que dans 4 ans le Congo peut atteindre l'électrification universelle d'ici 2025. Et le ministre de l'énergie et de l'hydraulique Mr Honoré Nsayi de clôturer que : «… les délestages à Pointe-Noire sont finis et à partir du mois d'octobre le courant sera stable à Brazzaville si la technique ne nous fait pas défaut…»

Enfin, dans son discours de clôture le ministre de la coopération internationale et du partenariat public privé, Denis Christel Sassou Nguesso pense que le partenariat public-privé avec son mode de financement innovant est une alternative à l'endettement public et un accélérateur à la croissance économique.

Ce forum dit-il a permis de mutualiser les connaissances et d'interconnecter les expertises sur le partenariat public privé.

Son souhait est l'investissement massif dans notre pays par le secteur privé. Le secteur privé et public sont deux maillons d'une même chaine. Et il cite Henri Forbes qui dit : « se réunir c'est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »n.

P. Jonas OBAMBI-A-MBOBO

Législatives 2022

Les candidats peaufinent leurs stratégies

« Yaya est une terre de paix » dixit Jean Valère MBANI

Le 10 juillet 2022 est la date retenue pour élire les députés qui vont siéger à l'hémicycle. Et le député sortant de Yaya, Jean Valère MBANI, président du ''Congo en marche '' n'est pas resté en marge de cette évidence. Candidat désigné à nouveau par son parti avec l'appui des autres partis du centre, Jean Valère MBANI nous dresse dans cette interview le tableau de ses actions le long de sa mandature passée.

Jean Valère MBANI, président du Congo en marche

La Nouvelle République :
Vous êtes le député de Yaya, pouvez-vous nous présenter votre circonscription et ce qui fait sa particularité ?

Jean Valère MBANI :
La circonscription de Yaya se situe dans le département du Niari. Elle s'étend en partant de Komono, de la rivière Ngoko jusqu'à la rivière Louessé, qui sont toutes deux, affluents du fleuve Niari.
La population de Yaya est en majorité jeune et vit de l'activité agricole. Il n'y a aucune particularité propre à Yaya, les réalités sont les mêmes dans les départements voisins. Les cultures, les comportements, les langues sont presque identiques.

N R : A la fin de votre mandature, quel bilan faites-vous ? y-a-t-il des projets que vous n'avez pas conduits à terme?

Jean Valère MBANI :
Il est difficile de mener tous les projets à terme, la 14ème législature était assez difficile, et nous avons fait l'essentiel. Le rôle du député se résume à voter les lois, contrôler l'action gouvernementale, et représenter la population puis rendre compte à sa base. Si l'on s'en tient qu'à ces quatre éléments, notre bilan est largement positif.
Nonobstant la radio et la télé qui informent la population de tout ce qui se passe à l'hémicycle, nous n'avons jamais fait plus de trois mois sans nous rendre dans notre circonscription. Pendant 5 ans les populations de Yaya ont été nourries de l'information politique et des décisions prises.
Nous avons été élu à la base d'un programme qui était axé sur deux points à savoir l'enseignement et la santé. Donc, nous avons accompagné l'administration dans l'accomplissement de ces leviers. Auparavant dans la circonscription de Yaya, il n'y avait néant aux résultats des examens d'Etat, avec notre implication, les résultats sont passés de 16 admis sur 22 à la première année, puis 9 sur 22 l'année écoulée.
Nous avons supporté la prise en charge scolaire des bénévoles ; les frais d'inscription des élèves, et cette dynamique a apporté des résultats.
Sur le plan sanitaire, Yaya a un déficit en personnel de santé et en infrastructure.
Nous avons organisé une campagne de santé où 1160 parents on été soignés et cela dans tous les villages.
Un dépôt pharmaceutique a été construit et garni, les personnes du troisième âge sont servis sans débrousser de l'argent, les soins sont gratuits.
Pendant la période du COVID nous avons vulgarisé et sensibilisé les populations de Yaya, Dolisie et Pointe-Noire en dotant les Centres de Santé Intégré et hôpitaux en bavettes, termoflash et en kits alimentaires pour les parents démunis.
Nous avons construit le Centre de Santé Intégré de Yaya qui est le plus grand, soit 24m sur 14, puis financé le poste de santé de Nzabi.
Une formation a été réalisée pour les jeunes dans les métiers de chauffeurs et ces derniers ont pu avoir des permis de conduire de 3 cachets.
Les forages d'eau ont été réparés, les sportifs dotés d'équipements, promu les artistes musiciens et une station de radio communautaire ouverte.
Le château d'eau de Yaya distribue l'eau dans tous les quartiers, la lumière est présente dans plusieurs foyers. Un engin tractopelle a été remis au district de Yaya pour ouvrir les pistes agricoles, une ferme avicole construite à Impini, l'aménagement de l'école et les logements de Koleka sont visibles. L'école de Mikambou, les maisons des chefs de village ont été aménagées. Toutes ces réalisations sont à l'actif du député.

N R: Vous êtes de nouveau candidat à votre propre succession, quels sont les critères qui ont contribué à votre choix, et une fois réélu, quelles seront vos priorités ?

Jean Valère MBANI :
Un enfant du village qui sacrifie le bien-être de sa famille biologique au profit du bien-être des autres, ne peut que susciter l'adhésion de la population. L'accueil et les présents que m'offre cette population mature en témoignent.
Le comité d'investiture des partis du centre a soutenu ma candidature. Une fois réélu, nous repartirons vers la population qui nous donnera une nouvelle feuille de route.

N R : Que pensez-vous de vos mandants, sont-ils exigeants?

Jean Valère MBANI :
En 2017, nous avons été élu sur la base de la confiance des populations. Un choix fait par elle sans exigence. Et les offres venant d'ailleurs n'ont pas manqué, mais cette population a dit '' NON ''.Et cette exigence se réalisera le 10 Juillet prochain. Il n'y aura pas de directive ni de contrainte, pas d'intimidation. Yaya est une terre de paix, et l'élection va se passer en paix.
Le mot d'ordre est que l'élection dépend de la population, le député n'est pas choisi dans un bureau mais par le vote. Que le 10 Juillet prochain les populations de Yaya votent leur fils en qui elles ont confiance et que ce choix soit respecté. Qu'elles ne répondent pas aux injures, aux tentations, et à la violence. Tout se passera dans la paix. Enfin, nous fustigeons certains candidats qui ne connaissent la circonscription que pendant les élections. Les populations doivent être exigeantes et vigilantes face aux fauteurs de troubles.

J. Obambi - a Mbobo & Delplace OSSETE.

DECLARATION DU GOUVERNEMENT À L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG, LE 14 JUIN 2022

En cette journée mondiale du donneur de sang célébrée par l'humanité toute entière, le Gouvernement de la République du Congo, à travers le Ministère de la Santé et de la Population, convie l'ensemble de la communauté nationale à s'approprier le slogan de cette année « Donner son sang : un acte de solidarité. Rejoignez le mouvement et sauvez des vies ! ».

Ministre de la Santé et de la Population, Gilbert MOKOKI

Mes chers compatriotes,

Le sang c'est la vie, le sang sauve des vies !

La disponibilité du sang et des produits sanguins permet de sauver des vies dans toutes sortes de circonstances cliniques nécessitant une transfusion sanguine.

C'est le cas des femmes qui perdent du sang lors de l'accouchement, des enfants qui souffrent d'anémie sévère, des patients qui souffrent des maladies comme la drépanocytose et bien d'autres pathologies du sang, des victimes des accidents de la voie publique et de catastrophes, ainsi que des malades qui attendent une intervention chirurgicale.

Chacun parmi nous a déjà été confronté de près ou de loin, à un besoin en produits sanguins, soit pour lui-même, soit pour un membre de sa famille ou de son environnement immédiat.

Mes chers compatriotes,

Ces dernières années, malgré les progrès considérables en matière du nombre de dons collectés et de sécurité transfusionnelle, notre pays est encore loin de l'objectif de l'autosuffisance avec 100% de dons de sang volontaires et bénévoles.

Le sang est une substance universelle, que l'humanité peut partager, indépendamment de toute considération sociale, culturelle, raciale ou religieuse. Le don de sang est une question sociétale de haute importance qui nous interpelle tous. Donnons le sang de façon désintéréssée, donnons un peu de nous même pour sauver des vies. Faisons preuve d'altruisme et de solidarité pour constituer le socle de notre tissu social et du vivre ensemble. Il est de notre responsabilité à tous de prendre l'engagement aujourd'hui à donner son sang tout au long de l'année ; seul l'engagement d'un grand nombre permettra d'atteindre l'objectif « 100% de don volontaire non rémunéré » à l'horizon 2024.

Le programme de société de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat, fait de l'accès aux produits de santé et à la qualité des soins, son cheval de bataille.

Ainsi, le Gouvernement de la République continue de créer les conditions pour améliorer la qualité de l'offre de service transfusionnelle d'accompagner le monde associatif qui œuvre dans la promotion du don de sang volontaire et bénévole. Le Gouvernement remercie les héros, donneurs de sang réguliers, qui sont des personnes exceptionnelles car leur geste, libre et désintéressé, est un acte d'amour qui ne vise qu'à sauver la vie de ceux qui, à un moment de leur existence, ne peuvent survivre que grâce à une transfusion sanguine.

Mes chers compatriotes,

Créons une chaine de solidarité autour du don de sang, prenons l'engagement de devenir donneur volontaire et bénévole, rejoignons le mouvement des donneurs réguliers pour continuer à sauver des vies.

Je vous remercie

Des comportements inciviques

Quel patriotisme pour le Congo?

Des antivaleurs connues de tous les Congolais, qui tirent le pays vers le bas, malheureusement, et maintes fois décriées par le chef de l'Etat à l'occasion de ses adresses à la nation. Des appels à la prise de conscience collective qui laissent indifférents les auteurs de ces actes antipatriotiques.

La corruption, et encore elle, il faut qu'on le dise sans langue de bois, semble même avoir été institutionnalisée, puisqu'elle se généralise et touche quasiment tous les secteurs d'activités, comme quoi, chez nous, « bouffer c'est bon ! ». Elle s'étend jusque dans les secteurs les plus sensibles de la vie comme la santé, le transport, l'éducation, voire l'administration générale. Les victimes : les chauffeurs, les malades, les fonctionnaires, en savent quelque chose. Les collaborateurs des directeurs généraux et des ministres dictent leurs lois: le pourboire, avant tout.

Une administration prise en otage

Pour y arriver, ces maffieux ont volontairement créé une sorte de dysfonctionnement au sein de l'administration publique en vue de mieux instaurer un nouveau système administratif qui leur permet de sauvegarder ce qui est convenu d'appeler «leur seconde source de revenus» : le ran-çonnage à la police, surtout routière, les conducteurs de véhicules de transport en savent bien quelque chose. On assiste, en effet, à longueur de journée, à des démêlés entre conducteurs de véhicules de transport et policiers routiers sur les artères de la ville capitale ou sur les routes nationales qui relient la capitale Brazzaville à l'intérieur du pays. Des démêlés qui se soldent, le plus souvent, par le versement d'une rançon, devenue mode de règlement de litiges. La rançon et le pourboire, deux pratiques courantes au Congo, pourvoyeuses de revenus.

Des pratiques honteuses,

On ne se gêne pas de dire à un conducteur, par exemple: «Laisse - nous mettre un terme définitivement à ce litige ici même: paye simplement ce que nous te demandons, on va te remettre ton permis de conduire tout de suite ; si ça suit la voie officielle, ce sera l'affaire du commissaire et nous n'aurons rien. Chez le commissaire, tu risques de payer le triple de ce que nous te demandons » ; et le règlement du litige est ainsi conclu. Pourtant l'infraction pour laquelle le véhicule a été arrêté, non seulement n'est pas fondée, mais encore n'équivaut pas à la somme excessivement taxée. Ces exemples sont légion.

A l'hôpital on vous dira, à voix basse: «Paye d'abord afin que ton nom soit listé parmi les patients qui voudraient rencontrer le docteur, au cas contraire, tu vas traîner, je ne prendrai pas en compte ton carnet de soins». Et ce, en dehors des frais de consultation officiellement connus, versés. Pourtant, cet ordre n'est pas venu du médecin. C'est sa collaboratrice qui veut plutôt se faire les poches. Alors que le médecin traitant rentre chez lui en fin de journée de travail, les poches vides, sa collaboratrice, elle, rentre chez elle, la trousse pleine !

Dans tous les ministères, surtout celui de la fonction publique et celui des finances, ces pratiques sont courantes et même devenues coutumières: le pourboire ! Ici, ce n'est pas rare d'entendre : «Le dossier est signé, mais, il vous faudra encore verser «quelque chose» pour qu'on puisse le transférer au bureau du courrier». Sachons que jusqu'à sa sortie, le propriétaire de ce dossier aura déjà dépensé une somme dépassant les 70.000 FCFA ! Et ces pratiques constituent pour ces maffieux un fonds de commerce ! Ceux qui savent s'organiser achètent des parcelles de terrain et construisent des maisons, à en croire certaines sources.

Conséquence, ces pratiques font que nombreux agents de l'Etat font valoir leurs droits à la retraite, à la suite d'une longue carrière, sans pouvoir valider plusieurs de leurs échelons. Les fonctionnaires en savent bien eux-mêmes quelque chose!

A chacun sa part de responsabilité

Certains ministères n'organisant presque plus les commissions paritaires en vue de faire avancer les agents sous leur tutelle, comme le veut la norme administrative, ce qui ne contribue pas à améliorer la situation. Pourtant, à en croire la Direction générale de la fonction publique, une somme d'argent serait allouée à chaque ministère, chaque année, pour ces commissions. Où va donc cet argent ?!!! Les ministres et leurs directeurs de cabinet, sont ils informés de l'existence de ces pratiques mafieuses au sein de leurs cabinets, ou ferment-ils expressément les yeux? Un collaborateur d'un de ces directeurs répond anonymement en ces termes: «Et ceux qui acceptent de verser ces sommes d'argent, qui sont-ils, de bons citoyens ?». Ceux-ci, des fonctionnaires, interrogés ici et là, répliquent ainsi de façon unanime: «Nous sommes contraints car si on ne donne rien, on n'aura non plus rien. Nos dossiers vont traîner, placés dans des tiroirs et pour longtemps. L'administration comme telle n'existe plus. C'est un leurre ! Il n'y a plus de service rendu, public qu'il soit, sans contrepartie. Ce n'est pas nous qui le voulons, mais ce sont ceux qui sont chargés de nous servir qui le veulent. Imaginez-vous, on vous demande une contrepartie de 40% pour vous garantir le suivi et l'aboutissement d'un dossier de rappel d'activités ou celui de la pension de retraite! Au cas où ça aboutirait, on sera donc obligé de verser une somme équivalente au-près de celui qui aurait suivi ce dossier jusqu'à sa sortie! A l'époque où les choses fonctionnaient normalement, il ne se posait aucune difficulté. Mais, depuis que certains ministres n'organisent plus les CAPA et ne font plus fonctionner normalement toutes les structures placées sous leur tutelle, et le projet de la retraite automatique resté toujours dans les discours et tardant à se concrétiser; voilà où nous sommes au-jourd'hui ! Il faudrait une réorganisation de toute l'administration. Les autorités elles-mêmes ont une large part de responsabilité. On aura beau crier sur tous les toits: «antival-eurs!», sans vouloir prendre le mal par sa racine, cela n'aboutira à rien», ont réagi unanimement une poignée de fonctionnaires interrogés sur la question.

Le cas de la fonction publique n'est qu'un exemple. Le phénomène touche aussi le secteur privé. Il n'est pas, en effet, rare qu'un parent désireux de voir son enfant en classe supérieure l'année prochaine, s'approche d'un directeur d'une école privée ou même publique et lui propose un service «gagnant gagnant»: «Mon enfant se gêne d'être toujours au Ce1, à cause de sa taille. Vu le fait qu'il grandit très vite, j'aimerais que vous lui remplissiez un bulletin scolaire qui le propulserait en classe de Cm2. Je vous verse 30.000 F cfa pour ce service. J'aimerais l'inscrire l'année prochaine au sein d'une nouvelle école au Cm 2!». Sans aucune hésitation, le marché est conclu et l'année prochaine, l'élève est en classe de Cm 2. Mais, avec quel niveau ?!!! Face aux échecs à répétition qui vont suivre, c'est à l'enseignant, le bouc-émissaire, qu'incombe toute la responsabilité, surtout dans des écoles privées où les promoteurs ne veulent jamais voir un élève reprendre une classe, craignant que le parent ne lui change d'école. Ce qui serait un manque à gagner, aux yeux de ces promoteurs, à voir les élèves quitter ainsi l'établissement.

Et le patriotisme dans tout ça ?

Ainsi s'interroge-t-on sur le sens du «patriotisme», ce terme que chacun de nous a sur ses lèvres. Est-ce que ces concitoyens, rançonneurs, corrupteurs et corruptibles, sont vraiment patriotes?!!! Aiment-ils vraiment ce pays ?!!! Pour qui et pour quoi travaillent-ils ? Pour eux-mêmes, sans aucun doute !

Comment en effet ne pas répondre ainsi à de telles questions, dès l'instant où dans cette guerre d'intérêts, et pour leur cas, l'intérêt particulier passe avant l'intérêt général?

En fin de compte, le véritable coupable, c'est la partie qui a occasionné ces pratiques honteuses devenues aujourd'hui une coutume. Une coutume qui a corrompu toutes les mentalités et exacerbé les valeurs antipa-triotiques.

Or, le patriotisme, c'est ce sentiment d'attachement à la communauté nationale à laquelle on appartient. Il se manifeste par le désir de servir sa nation, de bien la servir et de la défendre coûte que coûte. Qui aime sa nation ne peut qu'ipso facto aimer ses concitoyens car ceux-ci lui ressemblent et constituent une partie de lui-même et il ne saurait comment leur en vouloir du mal. Lui et ces derniers constituent un tout indissociable. Ils sont «un». «Soyons tous plus unis que jamais», c'est notre hymne national qui nous l'enseigne!

On a vu ce sentiment s'exalter en des personnalités comme Nelson Mandela. L'homme qui aura passé 27 ans en prison, au nom de la vérité, refusé de comploter avec le régime d'apartheid contre ses concitoyens, pour les sortir du joug de ce régime raciste. Un peu plus d'un quart de siècle sacrifié pour le bonheur de tout un peuple ! C'est une bonne partie d'une vie sacrifiée!

Les consciences ou les mentalités imprégnées de ce sentiment ont fait de ces hommes, de grandes personnalités de renommée internationale, des patriotes convaincus. Ils meurent, mais leurs noms restent gravés dans la mémoire collective de leur peuple et dans les annales de l'histoire du monde.

Tout un paradoxe !

Ce sont des mentalités qui aspirent au progrès, à l'émergence; tandis que des mentalités de gens corrompus aspirent à la précarité, à la pauvreté. Ce sont les mentalités de pauvres, des mentalités attardées, qui freinent l'émergence d'un pays. L'émergence d'un pays résulte aussi de l'état d'esprit de ses citoyens. On ne peut pas vouloir d'une chose et son contraire à la fois : avoir des mentalités de pauvres et vouloir devenir un peuple émergent ! Tout un paradoxe !

Le sentiment patriotique n'est pas l'apanage de l'homme politique. C'est l'affaire de tout citoyen. Le sentiment patriotique, lorsqu'il s'empare des mentalités ou des consciences, y génère des valeurs nobles sous lesquelles on a vu grandir d'autres peuples qui ont ainsi su faire grandir leurs nations, devenues aujourd'hui de grandes puissances. Parmi ces valeurs, on note : le travail et le sacrifice qui, à leur tour, font appel à la rigueur dans la gestion de la chose publique, fruit du travail et du sacrifice communément consentis et, en fin de compte, la garantie de l'exercice de la démocratie, facteur de développement.

Fasse le ciel que les antivaleurs sus dénoncées puissent se substituer, un jour, à ces valeurs noblis-simes, afin que tous nous regardions dans la même direction et visions le même objectif: l'émergence de notre pays !!!n

Aurélien LIMBION

Des infrastructures ultramodernes

Une volonté de bâtir dans la paix et la stabilité

L'histoire retiendra que c'est à la l'occasion d'un ambitieux programme dénommé « Municipalisation accélérée », sur l'initiative du président Dénis Sassou N'guesso, entre 2004 et 2016, que le Congo aura réalisé un grand progrès dans la mobilisation de ses infrastructures. On a vu implanter ça et là, dans chaque département du pays, des infrastructures administratives, sanitaires, sportives et routières.

Dans ce cadre, on retiendra, d'abord, la construction d'infrastructures routières. L'inauguration de la route nationale n°1 (RN1) reliant Brazzaville à Pointe-Noire, le 1er Mars 2016, par le Président de la République Dénis Sassou N'Guesso, en est la preuve tangible. C'est une action mémorable car elle constitue en soi une évolution majeure que bon nombre de Congolais appelaient de leurs vœux.
En effet, durant de longues années, la traversée du Mayombe, un tronçon de la RN1, était un calvaire pour la population. Cela, en raison de sa végétation dense et surtout de son relief montagneux. Cette route autrefois redoutée par les usagers, devient à présent facile à parcourir.
L'importance de la RN1 sur le plan socio-économique n'est plus à démontrer. En témoigne la circulation intense des personnes et des biens qui s'y effectue. Son impact se mesure aussi en terme d'emplois créés dans le domaine du transport et de volume d'activités génératrices de revenus qui se développent le long de ses 535 kilomètres.
Sauf à vouloir nier vainement l'évidence, le désenclavement de l'arrière-pays, pour le bien-être des populations, se fait de manière constante et progressive. Ne dit-on pas que les petits ruisseaux font de grandes rivières ? Comme au sud du pays, des mutations profondes s'observent également dans la partie septentrionale où s'est construite une route d'intégration sous régionale.

A la faveur d'un vaste programme de municipalisation accélérée des départements, lancé en 2004 par le chef de l'Etat, la Route Nationale N°2 (Brazzaville -Ouesso) connaît un nouvel essor.

Les tours jumelles de Brazzaville

En effet, l'Etat a construit de nouvelles brételles qui viennent consolider l'ossature de la RN2. On peut citer les tronçons : Obouya-Boundji-Okoyo-Lekety-Frontière du Gabon long de 205 Km, reliant non seulement les Districts de la Cuvette, mais également deux pays à savoir le Congo et le Gabon. Conséquences : sur cet axe, les échanges des marchandises se sont considérablement accrus, tant au niveau des départements proches ou lointains qu'au niveau de la sous-région.
En ce qui concerne la route de Sembé-Souanké-Ntam qui assure la liaison entre Brazzaville et Yaoundé, capitale du Cameroun, les mêmes activités y prennent corps. Inéluctablement, concrétissant progressivement l'intégration sous régionale tant souhaitée.

Des infrastructures énergétiques et hydroliques
La construction et la rénovation des infrastructures assurant la desserte en eau et en électricité dans les villes, districts et villages se poursuit.
Des efforts sont menés par l'Etat congolais afin de permettre à toute la population d'avoir accès à l'eau et l'électricité de qualité.
En matière d'infrastructure de production d'énergie électrique, le Congo a relevé un défi majeur en construisant le barrage d'Imboulou qui développe une puissance de 120 Mégawatts, ainsi que le barrage hydroélectrique de Liouesso d'une capacité de 19 Mégawatts. La centrale hydroélectrique de Moukoukoulou, quant à elle, a été réhabilitée avec une puissance de 19 Mégawatts.
Dans la perspective de connecter 90%du territoire au réseau électrique national, d'ici à 2025, le gouvernement s'emploie à augmenter en nombre les centrales de production d'énergie électrique. On a déjà dans ce régistre, deux centrales à gaz de la Côte Matève, avec 300 Mégawatts de puissance., et à Djeno, banlieu Sud de Pointe-Noire d'une capacité de 50 Mégawatts.
Dans le secteur de l'hydraulique, d'importantes réalisations sont enregistrées ou en cours de l'être.
Il s'agit notamment de la réhabitation et la réception technique des ouvrages d'eau dans les localités d'Ongoni, d'Allembé, de Souanké, de Komono, de Zanaga, de Mfouati et de Bétou, sans oublier ; la reconstruction de la digue de captage de l'usine d'eau de Dolisie.
En outre, le projet « Eau pour tous » a soulagé nombre des localités. C'est le cas de Kimpalanga dans le département de la Bouenza, et de Bihoua, situé à 22 Km de Sibiti dans le département de la Lé-koumou.
Par ailleurs, pour répondre à la demande résultant de la forte évolution démographique que connait la ville de Brazzaville, l'Etat avec le concours de l'Agence Française de Développement (AFD), est à pied d'œuvre pour mener à bien le projet d'extension du réseau en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville (PEPS).
La réalisation de ce projet s'articule sur plusieurs axes dont notamment : l'extension des réseaux secondaires et tertiaires dans douze (12) quartiers, soit 680 Km, l'extension du service d'eau potable à 300.000 personnes, l'accès amélioré au réseau d'eau pour 150.000 personnes, l'amélioration des capacités des usines de Djiri et du Djoué.

Autres infrastructures en chantier

Dans cette dynamique de modernisation du Pays, la capitale congolaise est en perpétuelle mutation, on dénombre parmi les infrastructures en cours de réalisation, les tours jumelles de Brazzaville qui compte trente étages chacune. Pour les infrastructures déjà mise en service, il y a le complexe sportif de Kintélé, l'Hôtel et le Centre International de Conférence de Kintélé, le Viaduc de Talangaï, le Centre National de radio et de télévision (CNRTV) à Nkombo et le Pont du 15 Août 1960 qui longe le majestueux fleuve Congo, les logements sociaux de Mpila et de Bacongo.
Dans le cadre du projet de développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURCAP) sont menés à Brazzaville tout comme à Pointe Noire, des travaux de construction des voiries urbaines par pavage des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales. Dans la ville capitale les quartiers Mou-koundzi Ngouaka à Makélékélé. Soukissa à Ouenzé sont des exemples plausibles.
A Pointe Noire, la Capitale économique, les bénéficiaires de ce projet ont été les populations des quartiers Mboukou (quartier Mouyondzi) et Tchi-niambi (quartier Culotte).
En outre, avec la construction des zones économiques spéciales de Maloukou, de Pointe Noire et d'Oyo-Ollombo, de nouveaux jalons, susceptible de rendre plus performant notre secteur industriel, sont posés. La construction des aéroports Internationaux, Agostino-Neto et Maya-Maya, la construction des hôpitaux généraux à Pointe Noire et Brazzaville, ainsi que l'extension du port autonome de Pointe-Noire, sont une preuve de la volonté ferme de faire de la République du Congo une plaque tournante en Afrique Centrale, particulièrement sur le plan économique.
Au final, sans pour autant tomber dans un optimisme béât, nous pouvons affirmer, à la lumière de ce qui précède, que de remarquables progrès sont accomplis par l'Etat, dans sa marche vers le développement du pays.

ALAIN ROCH IMBOU

Ministère de la Fonction Publique et du Travail

Bientôt un nouveau code de travail au Congo

Le ministre d'Etat, chargé de la Fonction Publique et du Travail, Firmin Ayessa, a annoncé le 1er mai dernier dans une déclaration, le 1er mai dernier, annoncé l'élaboration, très prochainement, de l'avant-projet d'un nouveau code du travail. Ce dernier compte plusieurs amendements.

Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a évoqué les avancées enregistrées dans le processus de la modification du code du travail créé par la Loi n°1975-45 du 15 mars 1975. Le nouveau code prendra en compte les réalités actuelles pour permettre au gouvernement, aux emplo-yeurs et travailleurs de relever les «défis multiples et complexes auxquels le monde du travail fait face aujourd'hui. On peut citer le défi du chômage ; de l'emploi et du travail décent ; la protection sociale pour tous ; de la pauvreté et des exclusions sociales.
Le Congo se dotera bientôt, avec à l'appui du Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour la sous-région, d'une politique nationale en matière de sécurité et de santé au travail. Le gouvernement a aussi annoncé l'actualisation du programme pays pour le travail décent ; l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre le travail des enfants ; la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU) et l'approfondissement du dialogue social, un outil jugé « plus que jamais nécessaire aux fins de donner des réponses idoines aux préoccupations légitimes des employés».
Ce projet a déjà reçu l'accord du Bureau International du Travail (BIT) de l'OIT. C'est ce qui ressort de l'entretien entre le ministre d'Etat Firmin Ayessa et Soumano Nteba, directrice de Bureau de Pays du BIT pour la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Gabon, le Tchad et la République centrafricaine, le 28 avril dernier, à Brazzaville.

Ghodelgi Viannaël NANITELAMIO DIANGADIO

Gouvernance forestière

Le Congo réaffirme son engagement à faire aboutir le processus

Les membres du Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) entre la République du Congo et l'Union européenne se sont réunis, en présentiel et en visioconférence, pour leur quinzième session les 7 et 8 juin 2022 sous la coprésidence de Rosalie Matondo, Ministre de l'Economie Forestière et Giacomo Durazzo, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Congo.

La ministre Rosalie Matondo, présidant les traveaux

L'objectif de cette quinzième session était de faire le point de la mise en œuvre de l'Apv-Flegt depuis l'organisation du précédent Ccm en novembre 2021.Cette quinzième réunion du CCM a connu pour une fois la participation de Ludovic Ngatse, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Une présence saluée par Giacomo Durazzo et Rosalie Matondo qui a, d'ailleurs, qualifié à juste titre son homologue « d'acteur majeur du processus de mise en œuvre de l'Apv-Flegt en République du Congo. Sa participation au présent comité, (…), augure à n'en point douter, des perspectives meilleures pour l'Apv-Flegt au Congo» a t- elle déclaré.

Tout en exprimant sa gratitude à l'Union Européenne et au gouvernement de la Grande Bretagne pour l'accompagnement soutenu, Rosalie Matondo s'est dit persuadé « que grâce à leur soutien constant, le Congo va relever à très court terme le défi du déploiement définitif et l'opérationnalisation effective des modules du Système Informatisé de Vérification de la Légalité (Sivl) dont la finalité est la délivrance des certificats de légalité et des autorisations Flegt ».

Confiante quant à l'aboutissement heureux du processus Apv-Flegt au Congo, la Ministre de l'Economie Forestière a justifié son optimisme « dans la tenue régulière et tournante des sessions du Ccm qui servent de cadre d'évaluation des avancées enregistrées depuis la dernière session et de formuler des recommandations pertinentes, en vue de la mise en œuvre de cet accord ».

Nonobstant des avancées notables soulignées, dans la mise en œuvre de l'Apv-Flegt, au cours de cette quinzième session, Giacomo Durazzo a expliqué que « le principal défi auquel nous faisons face demeure le plein déploiement du Sivl ». Cet outil, a indiqué le Chef de la Délégation de l'Union européenne, est fondamental pour assurer la transparence escomptée dans le secteur et contribuer à une meilleure gouvernance forestière.

Aussi, a-t-il appelé à poursuivre ce chantier avec la plus grande attention pour parvenir à une utilisation effective du système, dans les meilleurs délais. « La dynamique interministérielle est en ce sens particulièrement importante et nous espérons que le Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du Système de Vérification de la Légalité (Svl) sera rapidement opérationnel » a affirmé le Chef de la Délégation de l'Union européenne.

Au terme de deux jours de travaux, les membres du Comité Conjoint de Mise en œuvre de l'Apv-Flegt ont formulé quelques recommandations. Il s'agit d'élaborer le projet de note de service mettant en place le groupe multi acteurs pour le suivi du déploiement du Système Informatisé de Vérification de la Légalité des bois (Sivl) au plus tard le 30 juin 2022 et de publier la note de service mettant en place le groupe multi acteurs pour le suivi du déploiement du Sivl au plus tard le 15 juillet 2022.

Les participants ont, par ailleurs, recommandé de procéder à la mise à jour de la stratégie du déploiement du Sivl et du plan de mise en service du module fiscalité budgétisé au plus tard le 15 août 2022 et de valider la stratégie de déploiement du Sivl et le plan de mise en service du module fiscalité budgétisé par échange de lettres au plus tard le 31 août 2022. Les membres du Ccm ont, de plus, recommandé de mettre en œuvre la stratégie de déploiement du Sivl et le plan de mise en service du module fiscalité budgétisé à partir du 1er septembre 2022 et de respecter les délais de la feuille de route pour la rédaction du Rapport Annuel Conjoint (Rac) 2021, le validé par échanges de lettres et le rendre disponible au Ccm 16.

Ils ont en outre, recommandé d'élaborer une charte définissant les modalités techniques et pratiques de possibilité de synergie entre les outils Open Portal Timber (Otp) et Atlas forestier afin de permettre à chaque concession forestière de mieux s'arrimer aux exigences du Sivl et en faire une présentation lors du Ccm 16 du Système Informatisé de Vérification de la Légalité des bois (Sivl), le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour la rédaction du Rapport annuel conjoint (Rac) 2021 et les résultats du programme d'Accompagnement au Changement (Paco) pour la réorganisation des Directions départementales de l'economie forestière (Ddef) et de la Direction générale de l'economie forestière (Dgef).

Cette quinzième réunion du Ccm s'est ouverte le 7 juin 2022 par les travaux du segment technique. Il a permis aux experts des deux parties de plancher entre autres sur le suivi de la mise en œuvre du Plan de travail annuel (Pta) 2022 et des recommandations des Ccm précédents.

Les dates de 22, 23 et 24 novembre 2022 ont été adoptées pour l'organisation du 16ème Ccmn

Bienvenu LOUZOLO

Commerce

Flambée des prix de denrées alimentaires

Depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19, et le déclenchement de la guerre en Ukraine, les prix des produits de base, connaissent une hausse sur les différents marchés locaux. A cet effet, la plupart des Congolais sont confrontés à d'énormes difficultés d'approvisionnement d'autant que les prix des denrées alimentaires ont vu leurs prix tripler, voire quintupler.

Un étalage des denrées alimentaires

En effet, cette situation est la conséquence de la Chine qui était considérée jusqu'à ce jour comme le plus grand importateur du soja, avec plus de cent (100) millions de tonnes d'importations. Mais là où la chine devrait importer une vingtaine de millions de tonnes de céréales sur la campagne 2020-2021.

Elle aura a importé plus de cinquante millions de tonnes de céréales, ce qui entraine un impact direct sur le prix du maïs

Et indirect sur les prix des autres céréales comme le blé.

En outre, il sied de souligner que l'Ukraine et la Russie sont parmi les grands producteurs et exportateurs du blé au monde. Et la plupart de leurs livraisons ont été bloquées dans les ports de la mer noire.

Selon le Ministre d'Etat, ministre du commerce des approvisionnements et de la consommation, Claude Alphonse Silou, le gouvernement congolais travaille actuellement avec la filière farine de manière à conserver l'actuel prix du pain. De plus, l'huile a connu une augmentation vertigineuse, plus de 66% de hausse de prix. L'Ukraine qui était parmi les plus grands producteurs et exportateurs d'huile, des céréales et d'autres dérivés du blé, n'est plus en mesure de le faire à cause de la guerre. Ainsi, le bidon de 25 litres d'huile qui coutait autre fois (13.500F Cfa) treize mille cinq cent francs Cfa à Brazzaville est vendu maintenant à trente mille F Cfa (30.000F Cfa). Dans certains quartiers périphériques, le pain de 75F Cfa coute à ce jour 100F Cfa soit une augmentation de 25 pour cent.

Le carton de cuisse de poulet est passé de sept mille cinq cent F Cfa (7500 F Cfa) à dix mille cinq cent F Cfa (10.500 F Cfa). La liste n'est pas exhaustive.

Face à cette situation, le gouvernement congolais semble ne pas être dans une dynamique de trouver de palliatifs à cette flambée de prix qui suscite la colère des consommateurs. Le commun des congolais s'interrogent sur la léthargie qu'occupe le pouvoir public à ressourdre ce problème.

En réalité, pour éviter la flambée des prix, le Congo doit être capable de produire suffisamment pour augmenter l'offre face à la demande, et par conséquent, sortir du cercle vicieux de la dépendance ainsi que de la pauvreté.

Pierrot Livingstone NDOMBI

Transport en commun

Les itinéraires fantaisistes agacent les usagers

Le monopole du transport urbain à Brazzaville reste dominé par le secteur privé qui dessert toute la ville, suivi de la Société de transport public urbain Stpu qui couvre quelques axes prioritaires. Depuis que le gouvernement a déconfiné ce secteur, à la suite de la baisse de contaminations au Covid-19, l'on constate que les transporteurs foulent au pied le tarif officiel homologué par l'Etat.

L'arnaque des populations par les transporteurs en commun

La pandémie du Covid-19 avait amené le gouvernement, au sortir du confinement, à instaurer un certain nombre de mesures préventives pour ralentir la chaine de contamination au sein de la population. Au nombre de ces mesures, figurait la réduction du nombre des passagers dans les bus coaster, Hiace, taxis et dans les bus de la Stpu. Cette situation avait contraint les transporteurs en commun de revoir volontairement à la hausse le prix de la course passant de 150 F à 250 F, voire plus. Ceci, dans le but de compenser le manque à gagner dû à la réduction du nombre des passagers à bord d'un bus en vue d'améliorer leurs recettes journalières. Mais, Ceux, au détriment de la population qui payait déjà le lourd tribut. Suite au plan de déconfinement progressif mis en place par les pouvoirs publics, le secteur de transport privé avait repris son cours comme à l'accoutumée, tout en respectant les mesures barrières édictées par l'Etat notamment le port du masque obligatoire et la mise à disposition permanente du gel hydro alcoolique pour l'équipage et les passagers à bord. Malgré tout cela, depuis un certain temps, certains transporteurs s'illustrent par des pratiques qui ne facilitent pas la tâche aux passagers, notamment le morcèlement des itinéraires communément appelé « demi-terrain » et surtout le non respect du tarif officiel qui est de 150 F cfa. Face à cette situation, des points de vue divergent entre les usagers et les transporteurs selon Séraphin Makaya, habitant Mfilou : « La plupart des itinéraires ou trajets que les transporteurs du secteur privé exploitent ne sont pas desservis par la Stpu. C'est ainsi qu'ils abusent des clients en taxant à leur gré des prix hors norme ».

Pour Serge Kiambou, chauffeur de bus desservant la ligne PK, la mairie, Mazala : « Les transporteurs utilisent la ligne la plus mauvaise de la ville, surtout pendant la saison des pluies, c'est au risque et péril que les bus arrivent à Mazala. Avec l'état défectueux de la route, les véhicules s'amortissent vite. Devant cette situation, les transporteurs ne peuvent qu'augmenter le prix, de 250 F cfa à 300 F cfa au lieu de 150 F cfa, étant donné que cette voie principale du 7eme arrondissement, reliant Pk-Mfilou à Mazala Moukondo, tarde à être aménagée», a-t-il renchéri. Hormis les taxes reconnues par la mairie, a fait savoir un autre observateur, le trajet : la gare; Total, Nganga-Lingolo ; Total-la télé Nkombo ; ccF-péage kintélé, et autres longs trajets, ne sont pas en marge de la malhonnêté des transporteurs. En effet, si la Stpu les desserve au prix de 150 F cfa, par contre, les bus des particuliers ne peuvent les desservir qu'en doublant le prix, soit 250 F cfa, voire 300 F cfa, vu la taille de ces petits bus qu'ils possèdent. Poursuivant son propos sur les axes non pris en compte par la mairie tel que : rond-point Mikalou, jacques Opangault ; Moukondo-Sadelmi et tant d'autres axes informels se trouvant dans les quartiers enclavés ou seules les pick-up (4x4) et autres véhicules de fortune desservent. Cette hausse des prix se pratique souvent aux heures de pointe ou il y'a de l'affluence dans les arrêts de bus, a fait constater Mme Stella Ankou, habitant Talangai : «C'est en complicité avec les chargeurs que les chauffeurs et contrôleurs fixent arbitrairement ces prix exorbitants. Actuellement avec la pénurie du gaz-oïl, comme prétexte, ils s'illustrent par des phénomènes pénalisant ainsi les paisibles citoyens» a-t-elle déclaré.

Interrogé sur ces pratiques répréhensibles, l'intersyndical des transporteurs en commun du Congo qui a à sa tête le président Patrick Milandou, a fait savoir que le prix homologué de 150 F doit être respecté par tous les transporteurs sans exceptions, tel que l'avait indiqué le ministre de l'administration du territoire de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbacka lors de son interpellation, le 09 juillet dernier au parlement. Il avait confirmé que, le tarif ou le prix officiel d'une place à bord d'un bus de transport en commun en ville est de 150 F cfa pour tout le trajet quel que soit l'itinéraire. Ce prix est aussi le même dans les bus de la Stpu. La sanction sur le non respect des tarifs officiels dans les bus de transport public urbain, est prévu par le décret n : 2021-490 du 29 juillet 2011, réglementant la profession du chauffeur des véhicules de transport en commun.

Préoccupé par ces mauvaises pratiques, le conseil départemental et municipal avait adopté en mai dernier une délibération portant sur l'organisation du transport public urbain dans la commune de Brazzaville. Celle-ci détermine, les normes d'organisation des lignes de transport public urbain et les conditions de leur exploitation : « Cette délibération prévoit aussi les sanctions encourues par les promoteurs de transport public exerçant dans la ville de Brazzaville en cas de non respect de leurs obligations. Pour ce faire, la mairie de Brazzaville, entend désormais disposer d'un corps municipal de contrôleurs sur le terrain afin de sensibiliser les éventuels contrevenant », avait déclaré le Ministre Guy George Mbaka. Enfin, l'Etat dans son rôle régalien devrait désengorger les artères principales en ouvrant les voies sécondaires pour diminuer les embouteillages. Le cas de celles ouvertes récemment à Bacongo, à Moukoun-dzingouaka et à Moukondo en est un bon exemple.

Les bus de transport en commun

Bienvenu LOUTAMBI

Examens de fin d'année

Plus de 94.000 candidats au Baccalauréat général et plus de 18.000 au Baccalauréat technique

Le ministre de l'enseignement technique et professionnel, Ghislain Manguessa EBOME et le Ministre de l'enseignement général Jean Luc Moutou ont procédé respectivement au lancement des épreuves écrites du Baccalauréat technique et général le 14 et 21 juin dernier dans quelques centres de Brazzaville

Les candidats en plein examen.

Au total 18.325 candidats ont passé les épreuves écrites du Baccalauréat technique session de juin 2022, sur l'ensemble du territoire national. Les candidats sont repartis dans 95 centres. Brazzaville compte 8844 candidats est le plus grand centre du pays suivi de Pointe-Noire qui a 31 centres. Quant au Baccalauréat général, on compte 94.561 candidats repartis en 244 centres, et Brazzaville comme à l'accoutumé possède le plus grand nombre suivi de Pointe-Noire. De part et d'autres, on note la bonne implication de tous les acteurs qui ont facilité la réussite de ces examens. Cela grâce à la dextérité du président e la république avec la mise en œuvre du programme gouvernemental pour éradiquer la fraude. Le premier ministre Anatole Collinet Makosso s'est également impliqué pour la réussite des examens en reconnaissant le professionnalisme de tous les cadres qui y ont contribué. le gouvernement et le Président de République demandent aux élèves et aux parents de faire le BAC pour le pays et non pour eux-mêmes. Le contrôle se fera au moyen des badges numériques.

Blaise Moctard Kinga

Reprise du trafic sur le Djoué

Un ouf de soulagement pour les riverains

Le 10 juin dernier marque l'ouverture du trafic sur le Djoué. Cette cérémonie à connu deux temps forts à savoir la messe d'action de grâce en église Notre Dame des suffrages de Moussosso et de la coupure du ruban symbolique, suivi d'un rituel sur les berges de la rive Kahounga. C'est à Andrea Carole Sassou Nguesso que vient l'honneur de la dite cérémonie.

Les riverains en liesse

Les cérémonies du rétablisse ment du trafic sur le Djoué ont débuté à l'église Notre Dame des suffrages de Moussosso, en présence de l'administrateur Maire de l'Arrondissement 8 Madibou, le délégué du Maire de l'arrondissement 1 Makélékélé, des autorités à l'ordre public, les chefs des quartiers et de Andrea Carole Nguesso, candidat en lice, aux législatives 2022 et marraine de la cérémonie. Les populations des quartiers Mansimou, Moussosso, Kinkosso, Agri-congo, Kiélé-Ténard ont pris d'assaut l'esplanade de la paroisse catholique Notre Dame des suffrages de Moussosso. L'administrateur Maire de Madibou et le délégué du maire de Makélékélé qui représentent les deux rives ont souhaité la bienvenue aux populations et à la marraine de la cérémonie. Après s'en est suivie la messe d'action de grâce relative à ladite cérémonie. À la sortie de celle-ci, une forte délégation s'est rendue, à la rive «Kahounga», à Moussosso pour procéder aux rituels. Le conseil des sages a imploré les mannes des ancêtres et les esprits des eaux ; suivi de la coupure du ruban symbolique par la marraine Andrea Carole Sassou Nguesso et le départ de deux pirogues de sens inverse pour marquer la réouverture. Les populations ont manifesté leur joie, en s'exclamant leur ouf ! De soulagement. Il sied de noter que le trafic à commencé timidement du fait de l'endommagement de certains barques lors des événements socio-politiques d'avril 2016. La traversée est assurée de 6 heures à 18heures, tous les jours, au prix de 100f.n

J.B.Diak

Incivisme

L'immoralité s'installe dans les veillées mortuaires

Les Congolaises et les Congolais organisés en associations et mutuelles d'entraide appelées «Moziki» pour apporter une assistance à leurs membres en cas de maladie ou décès, brillent ces dernières années par un comportement incivique pendant les veillées mortuaires.

Ce mauvais comportement développé par ces individus pendant les moments de tristesse devrait être combattu avec la dernière énergie, en conformité avec les textes en vigueur dans le pays, pour une éducation propice pour la société congolaise. Ces personnes qui s'illustrent par ces comportements déviants profitent de ce temps de tristesse pour instaurer un désordre au sein de la société, sous prétexte que ces organisations ont cette particularité d'animer les veillées pour les rendre mouvementées. Un phénomène observé dans presque dans tous les arrondissements de la ville capitale. A titre d'exemple, les femmes et jeunes des ÂÂ Moziki ÃÃ ou autres le groupes dont l'âge varie entre 18 et 45 ans, exposent leur nudité en chantant des chansons obscènes.

Autre fois le mort était respecté. De nos jours, avec la dynamique de certains comportements sous prétexte de la liberté et du modernisme, les gens n'accordent plus d'importance aux morts qui étaient pourtant vénérés. Toutefois, dès que la personne est mise en terre, les femmes et hommes, de retour du cimetière, se hâtent de regagner le lieu de la veillée, d'où ils se dispersent sans aucune considération de l'illustre disparu, pour s'installer dans les milieux ambiants environnants (bars, VIP et bistrot) afin de s'empiffrer d'alcool et exhiber des danses, oubliant du coup le deuil qui a frappé la famille qu'ils prétendaient assister. Le lieu de deuil n'est pas un lieu comme tout autre. C'est un milieu traduisant la tristesse, le chagrin, l'angoisse, un milieu où les gens viennent pour compatir à la douleur de la famille éprouvée. C'est le lieu où l'on organise les chants religieux, les danses traditionnelles, une manière de dire adieu à celui qui ne reviendra plus.

On remarque aussi que ces mutuelles ont transformé les veillées mortuaires en lieux de rendez-vous qui occasionnent parfois des bagarres à cause des « rivalités ». Pendant ces moments de deuil, certaines femmes sont habillées en tenue de mutuelle, d'autres par contre en tenue de fête, bien coiffées, arborant des lunettes noires souvent pour impressionner. Dès lors, la cérémonie funèbre prend l'aspect d'un défilé de mode. Tout ça pour séduire les hommes et gagner l'argent facile tout en comblant leurs appétits sexuels.

Dans ces endroits, des cris de joie sont parfois lancés ou autres grossièretés rendant l'atmosphère insupportable. Les ÂÂ Moziki ÃÃ sont à l'origine de la « destruction » des foyers. Les veillées des gens nanties se démarquent de celles des gens modestes par leurs apports chiffrés en termes de millions pour soutenir la veillée. On note la présence des voitures luxueuses de personnalités importantes dans les alentours; tandis que les familles de classe moyenne et celles des pauvres attendent l'aide des amis du quartier.

La veillée d'une manière générale devient aussi un centre d'intérêt et de ristourne. Hélas ! Toutes ces pratiques n'honorent pas nos morts. La veillée doit être un lieu de méditation pour soi-même, de recueillement tout en ayant des pensées pieuses à l'endroit du disparu, et d'assistance multiforme à la famille endeuillée.

Patrimichel SAH

Rareté d'eau dans les agglomérations congolaises

Au quartier Trois Poteaux, les robinets sont à sec

Depuis plusieurs mois, l'eau ne coule plus dans les robinets de « Trois Poteaux », un quartier de Massengo situé dans la périphérie Nord de Brazzaville. Une situation qui inquiète et qui met en difficulté les populations qui doivent chaque fois redoubler d'imagination et d'énergie pour obtenir de l'eau.

Trois Poteaux , un nouveau quartier situé aux confins de Massengo dans la périphérie nord de l'arrondissement 9 Djiri, fait face depuis quelques mois à une grave rarêté d'eau. Une situation qui semble ne pas trouver des solutions dans l'immédiat. Les habitants ne savent plus à quel saint se vouer, tant ils éprouvent d'énormes difficultés à se procurer chaque jour de l'eau. Sylvestre, un habitant de ce quartier, « pointe du doigt l'incapacité de la Congolaise des eaux (LCDE), société nationale de distribution d'eau, à leur fournir régulièrement de l'eau potable ».

C'est ce qui explique qu'au quartier « Trois Poteaux », l'eau est une denrée rare et lorsqu'elle coule par à-coups, on note que son débit est faible. La plupart des concessions peuvent ainsi passer deux à trois mois, sans voir la moindre goutte d'eau couler de leurs robinets. Madame Alice, commerçante, ne cache pas sa détresse : « ça fait deux mois que l'eau ne coule pas de mon robinet. Quand la LCDE veut bien nous donner de l'eau, elle coule souvent très tard, à minuit voire deux heures du matin, quand nous sommes endormis. Je suis obligée de faire comme tout le monde et d'aller puiser de l'eau dans les forages. Ça me coûte très cher, avec les charges scolaires, je ne sais pas ce que je vais faire. Nous demandons au gouvernement et à la mairie de nous régler ce problème ».

Du coup, on assiste tous les jours, dans cette circonscription, à une véritable ruée vers l'eau. Hommes, femmes et enfants avec les bidons de 25 litres sous les bras, errent chaque matin à la recherche des forages et de quelques rares bâches à eau. Au niveau des forages, il faut débourser 50 F cfa par bidon, sans compter le transport par taxi qui peut coûter 1.000 F cfa. Au bout du compte, on peut atteindre 1000 F cfa, voir 3.000 F cfa, selon le nombre de bidons. Ces dépenses mettent en difficulté les budgets de ces ménages dont le mode de vie est assez dérisoire. Pour éviter de dépenser plus, les habitants préfèrent transporter eux-mêmes leurs bidons, utilisant des moyens à disposition comme des brouettes et des pousse-pousse. Ngoma. chauffeur, ne cache pas sa colère : « C'est énervant de voir que dans certaines parcelles l'eau coule régulièrement ; mais chez moi elle ne coule pas ; pourtant nous avons les mêmes branchements. La LCDE doit bien faire son travail ; ces agents doivent réparer rapidement les tuyaux qui sont souvent troués et qui provoquent des fuites d'eau qui créent cette rarêté… ». Les responsables de ladite société expliquent que le système d'adduction d'eau dans ce quartier est particulier : Il n'est pas connecté au réseau de l'ancienne société nationale d'eau (SNDE), alimenté par la rivière Djiri. L'eau de « Trois Poteaux », provient d'un réservoir installé à l'entrée du quartier. Pour alimenter ce réservoir, il faut pomper l'eau pendant plusieurs heures. Dès qu'il est rempli, on peut alors envoyer l'eau dans les tuyaux en direction des ménages. Ce système est tributaire de l'électricité, quant il y a panne de courant, il est impossible de pomper ce réservoir.

Pour pallier à cette situation de rarêté, la LCDE, en partenariat avec la banque mondiale, a lancé un projet intitulé PEPS « projet d'extension en zones périphériques et renforcement du service d'eau potable à Brazzaville ». Ce projet consiste à généraliser les branchements. L'abonnement pour la pose de ces nouveaux robinets coûterait 70.000 F CFA.

Si ce projet a suscité beaucoup d'espoir auprès des populations qui ont vu en celà la fin de leur calvaire, il faut dire que jusqu'ici, moins des menages sont alimentés Aucune goutte d'eau n'a encore commencé à couler de ces nouveaux robinets, le calvaire des habitants de « Trois poteaux » se poursuit et le spectacle des bidons jaunes dans les rues du quartier est loin de prendre fin. En conclusion, le problême de la rareté d'eau n'est pas l'apanage du seul quartier Trois Poteaux. Dans toute la ville, ce problème est récurrent et s'étend jusque dans les quartiers périphériques Sud de Brazzaville tels que ; Massina, Mpis-sa, Sangolo etc...

Le manque de l'eaa dans les agglomérations

Gilchrist Yombi

Chronique presse / santé

Journée mondiale contre la drépanocytose

Accompagné par l'Etablissement Français de Sang et la société équipement médical Horiba Montpellier, l'écrivain humaniste, Richard Ossoma-Lesmois pousse à la mise en place d'un Programme national de lutte contre la Drépanocytose au Congo-Brazzaville

Richard Ossoma-Lesmois

Impliqué depuis deux ans dans la lutte contre la Drépanocytose auprès des personnes précaires en Afrique centrale (République démocratique du Congo, Cameroun, Congo-Brazzaville),l'écrivain et juriste congolais, Richard Ossoma-Lesmois, multiplie des contacts avec les autorités congolaises en vue d'obtenir, courant cette année 2022, la mise en œuvre d'un Programme national de lutte contre la Drépanocytose en République du Congo. Le bénéfice dudit Programme s'avère double : d'abord, il contribue à définir la stratégie nationale de la prise en compte de la préoccupation majeure de santé publique au sens des Recommandations formulées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2009 à l'endroit des pays d'Afrique subsaharienne fortement touchés par la Drépanocytose. Et Ensuite, le Programme permet un traitement efficace et durable de la maladie. Tout le contraste avec les protocoles de soins temporairement appliqués en 2018 et en 2019 au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et quelques établissements de soins de santé à Pointe-Noire.

Contenu du Programme national de lutte contre la Drépanocytose :

Le Programme soumis aux autorités congolaise depuis septembre 2021 gît actuellement sur la table du ministère de la santé et de la population. Ce Programme comporte onze (11) Recommandation au nombre desquelles :

* le dépistage systématique des enfants à la naissance, et le déclenchement des mécanismes de prise en charge immédiate pour les enfants présentant des formes drépanocytaires, afin de contrôler la mutation du gène drépanocytaire ;
* l'information des familles et leur accompagnement pour les gestes utiles à adopter en cas de crises ou hématies ;
* établir des statistiques à la fois pour la population néo-natale dépistée et les patients admis au fur et à mesure dans les établissements de soins hospitaliers ; sous le contrôle de la Direction générale de la santé ;
* la redynamisation du Centre national de transfusion sanguine, afin de le transformer en une banque d'organes pour les transfusions, les greffes, la recherche médicale et les essais cliniques ;
* l'installation d'un géographe sanitaire chargé de tenir des statiques région par région. Ce procédé comporte un double avantage : d'une part, distinguer les régions ou départements du Congo à forte prévalence du trait drépanocytaire. D'autre part, il aide à mieux mobiliser les ressources par rapport aux besoins en matériel et en personnel intervenant qualifié. Car bien connaître la Drépanocytose, c'est améliorer la santé de l'enfant par une prise en charge adéquate et durable, agir sur les projets de naissances.
* l'exécution du Protocole parlementaire Mensah Sassou Nguesso relatif à l'amélioration de l'accueil et la prise en charge des patients drépanocytaires dans les établissements de soins au Congo-Brazzaville préconisant deux mesures phares :

1)- la réduction de temps d'attente pour la prise en charge d'un patient drépanocytaire de 3 à 5 jours contre 10 à 15 jours présentement ;

2)- l'augmentation de la dose de morphine chez les patients accablés par des douleurs aigües ou hématies jusqu'à 20 grammes comme pour les femmes au moment de l'accouchement. Sous le contrôle d'un médecin afin de limiter le risque de provoquer la dépendance à la drogue morphine et transformer les personnes en épaves.

Au cours des nombreux contacts et discussions menés par l'écrivain humaniste et juriste Richard Ossoma-Lesmois, ont été fortement sollicités : le ministère de la Santé et de la population. D'ailleurs, « le Congo peine à atteindre l'objectif d'auto - suffissance avec 100 % de dons de sang », a déclaré le ministre de la Santé, Gilbert Moukoki, le 13 juin 2022, à l'occasion de la Journée mondiale de donneur du sang.

En outre, le réseau de la Première dame du Congo, Antoinette Sassou Nguesso via la Députée maire de Kintélé, Membre de la Commission Santé, famille, genre et environnement de l'Assemblée nationale congolaise, Stella Sassou Nguesso, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, l'équipe de l'hématologue congolais, Directeur du Centre national de Référence pour la Drépanocytose au CHU-Brazzaville, Professeur Alexis Elira Dokékias. Ce dernier évoque même la nécessité d'un « dépistage précoce et une prise en charge prévue pour éviter les complications ». Tout cela, avec la formation du personnel, la recherche et l'accompagnement par les associations.

Situation actuelle du traitement de la Dréanocytose au Congo-Brazzaville :

Selon des enquêtes concordantes, en juin 2022, la fréquence actuelle de la Drépanocytose au Congo-Brazzaville est de l'ordre de 1,35 % à 1, 50 %. Soit, 1 300 000 personnes affectées par la maladie. Les zones du pays les plus touchées étant : les département du pool et la Bouenza comptent 2,2 % de prévalence du trait drépanocytaire. Le département de la Cuvette ouest et la zone de Makoua avec plus de 2,3 % de taux de prévalence. Autres régions du pays concernées, la partie septentrionale du Congo, la capitale Brazzaville et la ville océane Pointe-Noire.

En 2018 et en 2019, ont été testés, deux protocoles de traitement par l'équipe du Professeur Elira. Le premier a expérimenté pendant un temps très limité, le dépistage néo-natal au Centre hospitalier et Universitaire de Brazzaville. Le second, en 2019, a concerné la prise en charge de quelques patients au CHU de Brazzaville et à la polyclinique Marie-Louise Poto-Djembo de Pointe-Noire. Les patients sélectionnés sur la base du volontariat pour les familles des malades. A l'issue de la phase d'expérimentation des deux Protocoles, des résultats ont été globalement satisfaisants en termes de stabilisation de l'état drépanocytaire des patients concernés.

Objectif du Programme national de lutte contre la drépanocytose :

Seul un véritable Programme de soins rendu obligatoire par voie réglementaire peut entraîner l'application de solutions durables et efficaces, soulager les familles des malades. Un tel plan d'action met à la disposition des praticiens, un mécanismes de prise en charge adéquate pour la Drépanocytose. Avec à la clé, le contrôle du degré de prévalence du trait drépanocytose région par région. Une lisibilité pour mieux mobiliser les moyens matériels et humains.à Ivry-sur-Seine. A son actif, Richard Ossoma-Lesmois compte de nombreux ouvrages (romans, théâtre, essai, nouvelle).

Archidiocèse de Brazzaville

Assemblée générale des ouvriers apostoliques

L'archevêque métropolitain de Brazzaville, Bienvenu Manamika Bafouakouahou va présider une assemblée générale des ouvriers apostoliques, du 26 juin au 02 juillet prochain à Brazzaville. Au cours de ces assises, Les consacrés, évoluant dans l'archidiocèse de Brazzaville où ceux de l'étranger, vont se plancher sur plusieurs questions relatives à la vie de l'Eglise. Il sera question entre autres de consolider la communion au sein du peuple de Dieu, revisité l'identité du chrétien et des prêtres, redynamiser la confiance là où elle s'est émoussée, panser les blessures et redonner la crédibilité des services liturgiques en vue de retrouver une orthodoxie dans la gestion du bien commun.

L'archevêque de Brazzaville, Bienvenu Mamanika Bafoua-kouahou a convoqué cette assemblée spéciale qui concerne les ouvriers apostoliques, à la suite de la convocation par le saint Père François, d'un synode sur la synodalité en 2023 à Rome. Il s'agira pour les baptisés et consacrés de sortir de leurs vieilles habitudes, pour prendre le temps d'échanger, de s'écouter mutuellement en vue de proposer et de décider d'une feuille de route pour les cinq ans à venir a-t-il déclaré dans la note circulaire de dix questions soumises dans les paroisses. Cette assemblée va se dérouler dans un contexte marqué de nouvelles mentalités dans la société et dans l'église. Contexte a-t-il renchéri de tiraillement parfois entre la tradition de l'église et des habitudes acquises, de tensions entre les intérêts personnels et communautaires. Le but de cette assemblée est de consolider la communion au sein du peuple de Dieu. Communion entre les clergés, consacrés et baptisés pour un mieux être en église a-t-il insisté. Cela implique de revisiter notre identité chrétienne en générale et sacerdotale en particulier. Il s'agit de redynamiser la confiance là ou elle s'est émoussée, panser les blessures qui existent certainement, refaire des passerelles là où elles sont défaites, redonner la crédibilité à nos services, insuffler un nouveau là où le sel s'affadit et retrouver une orthodoxie dans la gestion du bien commun a-t-il conclu. En marche vers cette assemblée, du 18 au 25 juin, un séminaire de prière appelé «Jéricho» est prévu dans toutes les paroisses de Brazzaville dans l'optique de faire évincer tous les problèmes ou difficultés qui peuvent surgir à l'encontre de la non tenue de ses assises. Dans cette même perspective, en amant le nouvel archevêque a procédé tour à tour aux visites pastorales dans les paroisses de Brazzaville et consulté les chrétiens en mettant à leur disposition un exemplaire de dix questions à répondre. Et, ces réponses serviront à la table des discussions lors de cette assemblée de tous les ouvriers apostoliques attendus au grand rendez vous de Brazzaville. Il sied de signaler que le nouvel archevêque de Brazzaville a pris canoniquement possessions le dimanche 21 novembre dernier, au stade Félix Eboue lors de la messe à son honneur, d'installation, concélébrée par les cardinaux, évêques, prêtres, religieux et religieuses venus de l'Afrique et de l'Europe, en présence du chef de l'Etat, le Président Denis Sassou N'Guesso et du gouvernement.

L'archevêque en visite pastorale à Ndona Marie

Jean Baptiste DIAK

Dodo Délice

Une palette de douceur pour le bonheur des papilles !

Derrière la marque Dodo Délice, il y a Dorcas Koualou, jeune femme d'une vingtaine d'années, entrepreneuse et transformatrice agroalimentaire qui espère conquérir les papilles des consommateurs congolais via ses gourmandises. Pari qu'elle compte bien remporter en proposant une palette de saveurs uniques des fruits du Congo.

Joviale et accueillante, la devise de Dorcas « Au-delà du plaisir » résume bien sa philoso-phie de vie, celle de promouvoir notre culture en valorisant les produits locaux issus de nos terroirs via des confitures et jus de fruits, tout en mettant en lumière les petits producteurs locaux. « Je fais du jus simple et thérapeutique, du sirop et de la confiture. En outre, je suis en train de développer un nouveau produit, les chips de gingembre », a indiqué la jeune fille qui est à sa troisième année dans le domaine de la transfor-mation.

Apporter donc plus de couleurs et de saveurs aux palais des consommat-eurs congolais, tel est son leitmotiv. « C'est vrai que cela fait trois ans qu'on existe, mais on n'est pas encore formalisé, donc nous faisons des livrai-sons à domicile en attendant d'avoir une visibilité et un local », a fait savoir cette dernière qui profite des foires, des journées de dégustation comme celle organisée à l'Union Européenne pour faire découvrir ses produits. « C'est à la suite des rencontres comme celle-ci, organisée à l'Union européenne que nous trouvons des éventuels clients » renchérit Dorcas qui est fière de sa confiture à base d'hibis-cus. « C'est la plus appré-ciée, la confiture d'hibis-cus ou d'oseille est une source de curiosité, car il n'y a qu'à voir les réactions des gens quand on leur en propose. Généralement dans notre culture, l'oseille est un plat qui se consomme souvent avec du poisson accompagné du manioc. Et quand il est sous forme de confiture, les gens sont souvent étonnés et sont curieux d'en goûter» a indiqué la jeune fille qui exhorte les Congolais à changer de mentalité.

Confiture locale made Dodo Délice

Selon elle, la première difficulté à laquelle se trouvent confronter les entrepreneurs est sans aucun doute le com-portement des con-sommateurs congolais qui ont la fâcheuse habitude de croire que ce qui vient de l'extérieur est meilleur que ce qui est fait locale-ment. « Quand on parle du local, les gens voient tout de suite le mauvais emballage, la mauvaise qualité, sans le contrôle de qualité,….Alors que ce sont des produits de bonne qualité et en plus bio », a expliqué Dorcas qui vend ses confitures simples (avec un seul fruit) à 2000 F CFA, tandis que les cocktails de confitures (plusieurs fruits) sont à 2500 F Cfa et les bouteilles de jus de fruits à 500 F Cfa.

Des prix toujours pas bien accueillis par les consommateurs qui préfèrent acheter de la marchandise importée. «Je pense que chaque produit a une population cible, car on ne peut destiner un seul produit à plusieurs classes diffé-rentes ; donc quand on fabrique une confiture, on détermine avant tout la population cible ; pour ma confiture je sais que ce sont souvent les expatriés qui en consomment le plus, même s' il y a de plus en plus de congolais surtout ceux de la diaspora, ou encore des personnes de classe aisée qui s'en procurent, mais je l'avoue que tout le monde n'est pas en mesure de s'en offrir », a déclaré cette dernière.

Enfin, même si ces produits sont encore peu connus, la jeune fille est enthousiaste. Elle participe à des tribunes de dégusta-tion, comme celle organi-sée à la représentation de l'Union Européenne à Brazza-villequi a permis à la jeune de faire découvrir son produit. Aussi dit-elle en souriant « si tu en goûte, tu t'y attaches !».n

KOUAMBA-MATONDO

Coco et Rico

Une web série Bien cocasse

Sous un fond d'humour, Coco et Rico, dernière réalisation de l'artiste Bruno Nsamba, bien connu des planches pontégrines, plonge le public au sein d'un ménage peu commun. Entre scènes de ménage, mensonges, raisons superflus, faux fuyants, et jurons en Kituba et autres langues de chez nous, le réalisateur expose les difficultés auxquelles est confronté ce couple : Résultat de franches moments de rigolade, puisque cette réalisation est une sorte de caricature du couple à la congolaise, qui a de plus en plus, le vent en poupe dans la ville portuaire.

Il s'appelle Rico et elle s'appelle Coco. Un duo comique qui entraine le spectateur dans la vie de deux amoureux peu communs. Parfois c'est l'amour fou, d'autre fois ce sont des engueulades à ne point finir, le tout sur un ton d'humour à la congolaise. Mais ce qu'on aime le plus, ce sont les belles reparties entre Coco et Rico qui, au cours de chaque nouvel épisode, inventent des histoires aussi inimaginables les unes que les autres. Moraliser ou tout simplement pointer du doigt ce qui ne marche pas au sein de cette union, tel est entre autre le but de ces récits, puisque le réalisateur veut attirer l'attention des couples. Aussi dans chaque nouvel épisode, Coco et Rico se retrouvent face à des situations rocambolesques, où l'on peut voir comment Rico, accusé par sa femme essaie de trouver des solutions pour rassurer ou apaiser les soupçons de sa femme. Malheu-reusement, il s'y prend mal et aggrave son cas. Coco et Rico, web série de moins de dix minutes, est un patchwork de faits vécus, avec évidemment un brin d'humour à la congolaise.

Ce qui est sûr, vous passerez des moments de franches rigolades, même s'il sied de le dire, l'écriture et les tirades demandent encore d'être retravaillées. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que ce premier jet de l'artiste, nous parle puisque les faits relatés sont tirés de notre quotidien. Et c'est Lauryathe Bikouta, directrice artistique de TuSeo, résident en France qui vous dira le contraire. « Après une longue journée de travail, je passe en boucle plusieurs épisodes. Cela me relaxe et surtout je retrouve le Congo via ses ces images. Cela me permet aussi d'apprendre à mes enfants le kituba et le lingala car certains passages se font dans ces deux langues », a indiqué Lauryathe qui encourage vivement ce genre d'initiatives. Aussi dit-elle : « Cela permet de mettre en lumière notre patrimoine culturel ». Découvert par le public de Brazzaville en 2019, lors du festival TuSeo, le duo a marqué d'une pierre blanche le public. Et au cours de cette édition, ils participent à la formation animée Tritsan Lucas, humoriste français.

Le couple coco & rico de la série Web

En 2020, nonobstant la crise sanitaire, le duo participe au festival de TuSeo en ligne. Et tout dernièrement Bruno Nsamba a été invité au Cameroun, au Yaoundé Film Lab. Une belle opportunité, puisque que Coco et Rico ont bien été accueillis, a fait savoir ce dernier. « Le Yaoudé Film Lab. a été une belle opportunité pour notre série, vu que cette initiative est en quelque sorte un laboratoire de développement et de co-production de projets cinématographiques, qui favorise des rencontres entre experts et porteurs de projets au niveau de l'Afrique Centrale », a indiqué Bruno qui espère voir son projet s'exporter dans la sous-région.

Berna Marty

Éliminatoires de la CAN 2023

Les Diables Rouges font un début mitigé

L'équipe du Congo de football seniors hommes, engagée dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, a livré les deux premiers matchs de sa campagne qualificative à cette compétition, le 4 juin dernier à Bamako face au Mali, ensuite le 8 juin à Brazzaville contre la Gambie. Après l'humiliation 0-4 contre les Aigles du Mali, le onze national du Congo a battu les Scorpions de la Gambie 1-0.

Diables Rouges du Congo

La victoire des Diables Rouges, par un score d'un but à zéro, le 8 juin au stade Massamba Débat face aux Scorpions de la Gambie, grâce à la réalisation d'Antoine Makoumbou, a été un soulagement pour les supporters congolais.
L'appel au ressaisissement du premier ministre Anatole Collinet Makosso, la veille de la rencontre entre le Congo et la Gambie a été suivi par Thievy Bifouma, le capitaine des Diables Rouges et ses coéquipiers : « Nous avons à cœur de nous relever face à la Gambie après la lourde défaite au Mali. Le Gouvernement par le biais du Premier Ministre nous a rassurés en nous encourageant, malgré la déception et la honte, avec le soutien du public cela nous a encore boosté pour cette victoire », a-t-il expliqué.
Mais ce résultat positif à domicile face aux Scorpions de la Gambie, ne saurait occulter les difficultés des Diables Rouges qui ont été surclassés 0-4, quatre jours auparavant par les Aigles du Mali : « Au Mali, nous avons péché car notre état d'esprit n'a pas été bon, ainsi que la qualité du football pratiqué par mes joueurs. Cela prouve qu'il y a encore beaucoup de travail à faire techniquement et dans l'approche de nos prochains matches », a indiqué Frédéric De Meyer, le sélectionneur national adjoint des Diables Rouges.
Les deux prochains matches du Congo comptant pour les troisièmes et quatrièmes journées de ces éliminatoires sont prévus entre le 18 et le 27 septembre. Les Diables Rouges affronteront en matchs aller et retour les Brigt Stars du Soudan du Sud. « Notre objectif est de faire le plein des points lors de ces deux matchs décisifs, c'est-à-dire six, sinon quatre points au plus pour maximiser nos chances de qualification », a-t-il poursuivi. Le Mali pour sa part rencontrera la Gambie également en double confrontation.
Résultats complets et classement du Groupe G
1ère Journée : Mali vs Congo (4-0) ; Gambie vs Soudan du Sud (1-0).
2ème Journée : Congo vs Gambie (1-0) ; Soudan du Sud vs Mali (1-3).

Achille Zickou-Thoto

Rang	Equipe	MJ	MG	MN	MP	BP	BC	GD	Points
1er	Mali	2	2	0	0	7	1	+6	6
2ème	Gambie	2	1	0	1	1	1	0	3
3ème	Congo	2	1	0	1	1	4	-3	3
4ème	Soudan du Sud	2	0	0	2	1	4	-3	0

GROUPE NATIONAL DE PRESSE
La Nouvelle REPUBLIQUE
Siège : Centre National de Radio et de Télévision (CNRTV) Nkombo
Identification ministérielle: n° 035/MCM/DGAI/DPE du 12/12/2008
Directeur Général
Anasth Wilfrid MBOSSA

Directeur des Publications
Delplace Ossete

Directeur Technique
Aurélien LIMBION

Directeur Commercial
Serge Edgard M. ETOU

Secrétaire Général de Rédaction
Roch OUMBATILA-BOUIN

Rédacteurs en Chef
Ange Armel MAPOUATA,
Patrimichel SAH KUYIKA,
Pierrot Livingstone NDOMBI.

Coordonateurs
P. Jonas OBAMBI-ITOKO,
Annette KOUAMBA-MATONDO

Directeurs Départementaux
Sangha : Elie BABOUNDA
Lékoumou :Jean LEBOUSSOU
Kouilou :
Niari :
Pool :
Plateaux :
Likouala :
Cuvette : Albert ONIANGUE

Réalisateurs
Christian Charles BEMBA

Opérateurs de saisie
Olga Clarisse SISSILA
Stella Bianca BIYENGUI
Joline C. KOUKEMBISSA
A. P. MOUKILOU N.
& Serge Cyrille ITOUA

Impression : IPC

Infrastructures sportives

La CAF autorise provisoirement les activités au stade Massamba Débat

La Confédération africaine de football (CAF) a, dans une lettre adressée le 25 mai dernier au Secrétaire général de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), informé les autorités congolaises de la mise à disposition du stade Massamba Débat pour le match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 qui a opposé le Congo à la Gambie le 8 juin dernier.

La décision de la CAF concernant le sort du stade Alphonse Massamba Débat qui ne répondait plus aux normes de la FIFA, est tombée le 25 mai. Après les travaux de rénovation de cet édifice sportif, l'instance faîtière du football africain a décidé d'autoriser le Congo à jouer son match du 8 juin à domicile. Par ailleurs, une équipe des inspecteurs de la CAF reviendra à Brazzaville après la fin de tous les travaux prévus, dans la perspective d'accorder une autorisation définitive.
Notons que ce stade n'est pas un cas isolé au Congo puisque le stade de l'Unité de Kintélé est aussi en travaux pour les mêmes raisons. A côté de la réhabilitation de ces stades où le gouvernement est contraint d'investir des moyens financiers supplémentaires, parfois imprévus, il se pose plusieurs problèmes dont l'entretien, l'incivisme, le vol ainsi que la sécurisation.
Après la visite de ces sites sportifs le 6 mai dernier par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, tout porte à croire que grâce à la future société de maintenance et d'entretien promise par le chef du gouvernement, ces problèmes trouveront des solutions durables.

Achille ZICKOU-THOTO

J'ai vu !

◆ Insalubrité au marché PK

L'adage « la propreté chasse la maladie » est-il méconnu des populations et des pouvoirs publics ? En effet, le marché du PK Mfilou se trouve dans une insalubrité insoutenable. Les immondices sont de tout côté et après la pluie, les odeurs pestilentielles mettent à mal les poumons des vendeurs et des usagers. Comble de paradoxe, les agents de la mairie continuent de collecter les taxes qui devraient contribuer à l'assainissement de ces lieux.
D'ailleurs, la société Averda qui a l'obligation d'enlever les ordures ménagères n'arrive plus à assurer correctement son service. Cette situation inconfortable n'honore point notre mairie.

◆ Dégradation de la voie à SADELMI.

Les habitants de M'Filou, situés entre la cité des 17 et SADELMI, vivent dans un calvaire insoutenable. Depuis des lustres, la route qui relie les deux quartiers est complètement dégradée laissant place à des trous béants où l'eau de ruissellement a pris place, devenant ainsi une mare où les grenouilles ont élu domicile.
Le passage de gros véhicules a fait que la boue envahisse les parcelles environnantes et les activités commerciales sont mises aux arrêts.
Et les populations ne savent plus à quel saint se vouer.

◆ Les pompistes véreux

La rareté des produits pétroliers à Brazzaville fait le beau temps des pompistes avides d'argent. En effet, nombre d'entre eux marchandent leur service lorsque la station service est ravitaillée. Pour obtenir 25 litres d'essence ou de, gasoil, il faut un surplus de 2500 frs CFA de pourboire ; faute de quoi ils vous disent crûment qu'il n'y a plus rien, ni essence, ni gasoil. Essayez d'aller chercher ailleurs !

Energie Electrique du Congo « E²C » serait-elle en train de rançonner sa clientèle ?

En tout cas, c'est le constat qui se dégage dans la pratique qui consiste à envoyer ses factures sans tenir compte des contraintes de temps et de la capacité de certains clients à honorer leurs engagements. Les agents qu'on observent dans nos ruelles déposent des factures bien avant le terme de consommation bimensuelle ou même quand les fonctionnaires qui tirent leurs ressources de salaires ne sont pas encore payés. Là où le bas blessent c'est que deux jours après ce dépôt, leurs techniciens impitoyables procèdent à des coupures sans tenir compte du contrat préétabli avec les usagers qui doivent s'attendre à des pénalités sans fondement et exorbitantes, oscillant entre cinq mille et dix francs cfa par facture. Or, cela ne fait que compliquer la situation de la clientèle qui est souvent obligée de payer, malgré cette surfacturation sauvage et injustifiée pour bénéficier du rétablissement.
Au moment où l'on assiste à quelques efforts de redressement de la société fournis par les autorités, les pratiques ici énumérées, laisse craindre un déclin et surtout une brèche qui occasionnerait inévitablement la pauvreté des ménages. Alors que le Chef de l'Etat a fait de l'énergie pour tous un cheval de bataille, tout se passerait comme si ces efforts demeurent vains. Pourtant, cette société est tout au départ une émanation du contribuable congolais.

Fin du Championnat National direct ligue 1 de football

La Fécofoot récompense les meilleurs

La fédération congolaise de football (Fécofoot), a récompensé le 12 juin dernier au stade Alphonse Massamba débat de Brazzaville, les meilleures équipes et athlètes de la saison 2021-2022. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur général des sports, Jean Claude Bindele et du Président de la Fécofoot, Guy Blaise Mayolas.

Prélude à la cérémo nie de remise des trophées et récompenses, l'Association sportive Otohô d'Oyo a fait un match nul de 0 but partout face à Fc kondzo c'était la toute dernière rencontre de la saison qui n'avait plus d'enjeu, otoho était déjà sacré. La ligue nationale de football (Lina Foot) a ensuite procédé aux distinctions. As otohô, sacrée champion de la saison a reçu un trophée et un chèque de 20.000.000 frs Cfa. Le vice champion Diables Noirs a été gratifié d'un chèque d'un million de francs Cfa. Chadly Kennedy d'AC léopards de Dolisie, élu meilleur buteur avec 19 réalisations a été récompensé d'un soulier d'or et d'un chèque d'un million de frs Cfa. Alou Badra, coach principal d'As otohô, a quant à lui été sacré meilleur entraineur de la saison sportive 2021-2022, recevant ainsi un chèque d'un million de frs Cfa.

A l'issue de cette saison, As otohô 1er et Diables noirs 2ème représenteront le Congo respectivement en ligue africaine des champions et en coupe de la confédération africaine de football (CAF). Nico-nicoyé (14ème) qui est donc dernier au classement final du championnat, évoluera la saison prochaine en ligue 2. Patronage Sainte-Anne, classé 13eme, essayera de se maintenir en ligue 1 à l'issue du match de barrage qui l'opposera au 2ème de la ligue 2. As Otohô qui a été éliminée cette saison en phase de groupe de la coupe de la Caf en se classant 3eme derrière Tout Puissant Mazembe de la R.d.c et Al-Masry, d'Egypte, après avoir échoué en ligue africaine des champions (éliminée par petro Athlétique d'Angola), devra aller avec l'ambition de faire mieux dans la plus prestigieuse compétition africaine. Inter-club, Diables Noirs, éliminés au 2èmè tour des préliminaires de la coupe de la Caf, cette saison, par Orlando pirate, devra aller avec l'objectif d'intégrer la phase de groupe, une étape jamais franchie par les noirs et jaunes.

As otohô, sacrée championne de la saison

Patrimichel- SAH

Vie des clubs

Coup de tonnerre à l'Etoile du Congo avec la démission du président général Faustin Elenga

Porté à la tête du conseil d'administration des vert et jaune, le 17 octobre 2020, Faustin Elenga a rendu le tablier le 2 juin 2022 au cours d'une conférence de presse organisée au siège du club à Mplila.

L'homme qui avait pris les commandes du club pendant que l'Etoile du Congo était qualifiée à la coupe de la confédération n'a pas pu amener ce club sportif au sommet comme promis lors de son investiture : « Il faut créer les conditions pour que les athlètes s'expriment mieux sur le terrain. Se mettre dans les conditions exige les moyens. Nous allons nous retrouver pour lancer une grande opération ''Sauvons Etoile du Congo''. Tout le monde, du supporter au dirigeant, celui qui se reconnait de la grande famille Etoile du Congo, contribue pour la bonne marche de l'équipe. L'ambition de l'Etoile du Congo n'est pas de jouer le bas du tableau cette saison qui s'ouvre ; le club rêve le sommet de la Ligue 1 congolaise », avait-il déclaré, hélas ! Rien n'a été fait, le club a sombré, il n'a plus fait qualifier le club aux compétitions africaines. Tout est allé de pire en pire et le président Faustin Elenga n'a eu que l'unique décision : la démission.

Etoile du Congo se retrouve orpheline comme en 2006 après la démission de René Serge Blanchard Oba où l'Etoile du Congo est restée plusieurs années sans président qui pouvait succéder à Blanchard en absence d'un dirigeant nanti, le club a été géré par le comité des sages pour sauver les meubles. Cela va-t-il encore se répéter ? Attendons voir. Affaire à suivre !

Luze Ernest BAKALA

Vie des athlètes

Clarisse Opondzo, 1ère congolaise entraîneuse d'un Club d'élite de handball en France

L'ancienne Diable-Rouge de handball, Clarisse Opondzo a signé un contrat comme entraineuse avec le club BSM Montluçon handball, le 4 juin 2022 en France.

La handballeuse qui devient la première congolaise entraineuse d'un club d'élite en terre française n'a pas caché sa satisfaction : « Je ne m'attendais pas à être appelée par les dirigeants de ce club. Un club qui eut mes échos via la fédération congolaise de handball. C'est un congolais résident en Angleterre, que je ne connais pas jusqu'alors, ayant appris la nouvelle de l'avis de recherche d'une entraineuse qualifié leur a proposé ma personne en les remettant mon Cv et un soir ils m'ont appelée et comme je réunissais les conditions, ils n'ont pas tardé de bondir sur l'occasion. Ça s'est allé très vite que je remercie le président Didier Braud d'avoir pensé à ma modeste personne et l'ancienne joueuse de ce club Gisel Donguet, qui m'a beaucoup parlé de club ainsi que les personnes qui y travaillent. Le sentiment qui m'anime est un sentiment de joie, à la fois, de responsabilité. C'est un challenge, un défi avec les objectifs du club, surtout là où il se trouve ça va me demander de beaucoup travailler pour être au niveau de leurs attentes. Aux supporters de nous encourager. Je ne saurais compter de leurs propositions. Afin que le club avance. Je suis la continuité du prédécesseur Franck Arbouville », a renchéri Clarisse Opondzo, répondant aux préoccupations de la presse par téléphone. L'ancienne internationale Clarisse Opondzo qui a roulé sa bosse au plan national à l'Etoile du Congo, sacré à plus d'une vingtaine de fois championne, dont trois fois championnes d'Afrique. Elle est passée dans plusieurs clubs, en tant que joueuse, en France, dans Brest (N1, D2 etD1), Plan de Cuques (N1, D2 et D1) et Le Havre (D1). Après avoir rangé ces training, Clarisse a embrassé la carrière d'entraineur où elle entraine et encadre toutes les catégories de jeunes de l'école de handball, jusqu'aux seniors, de sa première équipe qui l'avait adoptée en France, Brest. Puis, elle a encadré les garçons et les filles de moins de 18 ans du club de Saint Renan Guilers. Ayant passé plus d'une décennie en tant que joueuse, Clarisse Opondzo a été appelée plusieurs fois en sélection où elle a fait partie du staff technique dans les deux versions, comme coach ajointe entre 2015-2018 et pendant les 11ème jeux africains où les garçons sont sortis médaillés de Bronze. Il ne reste qu'à lui souhaiter bon vent.

Clarisse Opondzo

Luze Ernest BAKALA

CANAL+
BUSINESS

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE EXCEPTIONNELLE
POUR DONNER LE MEILLEUR DE LA TV
A VOS CLIENTS

CANALPLUSBUSINESS-AFRIQUE.COM

30 ANS